COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal de la réunion de bureau de la C.D.A Manche du 21 août 2019 à Pont-Hébert.

Membres de CDA présents: MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Hassan CHARKI, Anthony BILLARD, Didier CULLERON, Daniel MEUNIER, Jean-Paul MENAGER, Noël SANSON et Michel QUESNEL.

Absent excusé: M. Francis MACE.

Présentation de l'ordre du jour :

- Organisation des stages de début de saison,
- Filière assistant,
- Informations diverses.
- Tour de tables.

M. André LEFEVRE ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux membres de la C.D.A. et particulièrement à Daniel MEUNIER qui intègre la commission en tant qu'observateur et apporter son aide aux formateurs.

■ Organisation des stages de début de saison :

- Stage D1/D2 du 7 septembre 2019 :

Les convocations seront envoyées par Denis ROUXELIN et les inscriptions gérées par Michel QUESNEL.

La C.D.A a décidé d'établir un programme identique pour les deux stages, soit :

Accueil des arbitres au District dès 8h30.

9h10 – Questionnaire

10h00 - Pause

10h15 – Modification des lois du jeu

11h00 - Corrigé

14h00 – Ateliers portant sur le relationnel et la communication de l'arbitre avec les dirigeants et joueurs, les consignes aux capitaines d'équipes, le contrôle des licences et vidéos

16h00 – Paroles aux stagiaires

- Stage D3/D4 du 14 septembre 2019 :

Il aura lieu à Blainville s/mer de 9h00 à 17h00. Le programme est identique au stage D1-D2

La C.D.A profitera des installations pour former les nouveaux arbitres auxiliaires. Les inscriptions sont gérées par messieurs André LEFEVRE et Denis ROUXELIN.

Les intervenants pour ces stages seront messieurs André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Hassan CHARKI, Anthony BILLARD, Daniel MEUNIER

Messieurs Didier CULLERON et Francis MACE sont chargé de l'intendance.

Les tests physiques obligatoires seront organisés à Pont-Hébert les 11 septembre à 18h00 et 21 septembre à 10h00.

Les Arbitres D1 effectueront 30 passages en 15/20,

Les Arbitres D2 effectueront 25 passages en 17/26,

Les Arbitres D3 et D4 effectueront 20 passage en 17/26.

■ Filière assistant :

La C.R.A a demandé aux C.D.A de fournir des arbitres assistants pour les matchs de Ligue.

La C.D.A Manche a refusé d'obtempérer, n'ayant pas un effectif conséquent pour couvrir le championnat et en même temps compléter la filière assistant pour le championnat régional.

En revanche, pour satisfaire aux demandes de cinq de nos arbitres, la C.D.A. accepte de les inscrire à la formation arbitre assistant organisé par la Ligue.

■ Informations diverses:

La C.D.A accueil un nouvel arbitre stagiaire jeune, monsieur RUFFIN Pierre Thomas. Il vient d'Evreux et commencera l'arbitrage dans la Manche .

Denis ROUXELIN assurera sa formation F.M.I le 7 septembre prochain à l'occasion du stage.

Concernant les jeunes arbitres Ligue ou District, ils intègrent désormais un classement de fin de saison comme leurs collègues seniors.

La proposition de monsieur Hassan CHARKI ayant été accepté à l'unanimité par la C.D.A, la note attribuée aux arbitres après observation ne sera visible que par l'observateur et le Président de la C.D.A.

Egalement, le nom de l'observateur désigné pour observer un arbitre, ne sera communiqué sur Foot 2000 qu'à partir du vendredi.

M. André LEFEVRE enverra aux observateurs désignés une convocation environ 10 jours avant le match.

■ Tour de table :

Jean-Paul MENAGER: à sa demande, les consignes aux capitaines ont été ajoutées au programme des stages seniors.

Noël SANSON informe la C.D.A. que la prochaine réunion de la commission des jeunes aura lieu le 2 septembre prochain.

Daniel MEUNIER demande s'il est possible d'obtenir des tutoriels pour les différentes formations District. Réponse : Denis ROUXELIN se charge de lui fournir tout ce dont il aura besoin.

André LEFEVRE informe la C.D.A que monsieur Rémi LECHEVALLIER prendra les fonctions d'observateur de District pour la saison 2019-2020. Cette décision s'associe au fait qu'il rejoigne la filière assistant de Ligue. Il n'aurait pu être en aucun cas Arbitre de District et observateur.

Rien de particulier à rajouter à tout ce qui a été dit dans cette réunion pour les autres membres de C.D.A présents.

■ Clôture de la séance par le Président :

M. André LEFEVRE, Président de la CDA,

Pour conclure, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir.

La séance est close à 21h15.

Le Président André LEFEVRE Le Secrétaire Michel QUESNEL